



Renseignement concernant la garde des enfants

Par **corolle**, le **16/04/2010** à **10:54**

Bonjour,

Depuis mon divorce en 2003, j'ai mes 3 enfants à charge. A la rentrée scolaire prochaine, leur père veut les prendre avec lui. Pouvez-vous me donner des conseils concernant mes droits et les démarches administratives à entreprendre. Sachant que je n'aurais ni pension alimentaire ni allocations familiales et qu'actuellement, je suis sans emploi...

Au vu de la situation, je ne suis pas en mesure de lui verser une pension alimentaire, de recevoir mes enfants dans de bonnes conditions pendant les vacances...

En effet, cette situation s'est décidée à mon insu et me laisse peu de temps pour planifier ces nouvelles données. Il se trouve que j'ai engagé des frais au vu de mes revenus (achat de voiture, déménagement pour leur offrir un meilleur cadre de vie, les frais éducatifs, crédits de la consommation...)

Je vous remercie par avance de m'informer de mes droits et recours vis-à-vis de mon ex-mari concernant une compensation ainsi que des démarches administratives à entreprendre afin de bien respecter la procédure.

Cordialement